

Nom / Prénom :

Structure :

Adresse :

Code postal :

Ville :

SIRET :

Secteur d'activité :

COTISATION

ENTREPRISES

Effectif de la structure adhérente :

La cotisation est définie en fonction de l'effectif (entre CA et effectif, nous avons tranché !) au 1er janvier de chaque année, selon le barème suivant :

Indépendants = 550 €

2 à 20 = 1 300 €

20 à 100 = 2 200 €

501 et plus = 5 000 €

ASSOCIATIONS - FÉDÉRATIONS – SYNDICATS

1 300 €

REGLEMENT

CHEQUE

Merci de nous retourner votre règlement par chèque libellé à l'ordre de :
Observatoire de la Transformation Audiovisuelle

à l'adresse :

OTA – 28, rue de l'Université, 75007 PARIS

VIREMENT

IBAN : FR76 3007 6021 0231 4799 0020 060

BIC : NORDFRPP

Fait à :

le :

Signature et cachet de la structure